

Bulletin Municipal

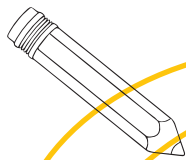
N°14

Nogent-le-Bernard



2026





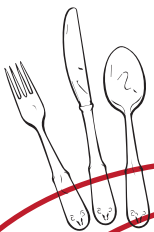
École / accueil périscolaire

Virginie TRUFFER
Amélie JOUANNET (remplaçante
de Nadège POTTIER)



Service administratif La poste

Florence GIMONET
Chantal HARDOUIN

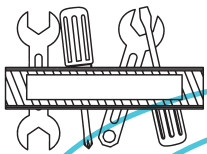


Cantine Entretien des locaux

Thomas BLIN
Holy RAMU

Conseil Municipal

Anita MERCURIN-LAUNAY
Lucien BOSSEAU - Jessica RENAULT -
Martin RAULT - Arnaud BOBLET,
Annick CHAMAILLARD, Christiane DANTAN,
Pierrette LAUNAY,
Nicolas LÉBOUCHER, Victor LÉCAPELAIN,
Géraldine TRIGER-LÉCAPELAIN,
†Bernard MAINARDI† Gisèle MOULIN,
Ludovic MOULIN, Xavier QUETEL



Service technique

Grégory GOUPIL
Jean-Paul BERDIN

LE MOT DU MAIRE

2025 dernière année complète d'un mandat particulier ponctué d'évènements marquants : la COVID, les élections partielles pour compléter l'équipe avec l'arrivée de 6 nouveaux élus, le décès d'Alain LE BRAY, Maire et de nouveau des élections partielles pour compléter l'équipe et élire un nouveau maire et de nouveaux adjoints.

Malgré ces trois premières années de mandat particulières, beaucoup de projets ont été réalisés, beaucoup d'évènements festifs ont eu lieu qui avaient tous pour objectif le bien être des nogentaises et nogentais et qui ont eu pour impact le renouement de liens, un dynamisme et une image positive de Nogent.



Le lien social, la convivialité, le bien-être sont des points forts de la commune. Ils sont entretenus et possibles grâce aux associations, au tissu économique, à la présence d'établissements tel que l'école et l'EHPAD mais surtout grâce à vous, habitants de Nogent, qui répondez présents.

Le départ du boucher en juin 2025, a inquiété la commune. La présentation du projet de réhabilitation du St Jacques et des finances l'a rassurée. Le déménagement du café a inquiété, l'annonce de son nouveau lieu provisoire a rassuré. Les 20 ans de l'école et le choix de son nom ont été des moments agréables et inédits. Le décès de Bernard MAINARDI, conseiller depuis 2020 nous a attristés.

L'alternance de positif et de négatif rythme le parcours d'une commune à l'identique de notre vie à tous.

Pour qu'une commune vive il faut entretenir l'existant dont les routes et chemins, les bâtiments appartenant à la commune, le patrimoine, les commerces, en ajustant si besoin le budget imparti pour chacune de ces catégories. Il faut savoir rebondir quand cela est nécessaire, soutenir quand cela est douloureux et innover, réinventer quand cela permet d'accroître l'attractivité pour accueillir de nouveaux habitants, de nouveaux commerçants et/ou de nouveaux artisans.

J'espère que vous prendrez plaisir à parcourir ce nouveau bulletin qui retrace l'année 2025 et que vous noterez dans vos agendas, pour y participer, les évènements annoncés pour cette année 2026.

Je vous souhaite, ainsi que l'ensemble des membres du conseil, une excellente année 2026. Que ce que vous souhaitez de meilleurs pour vous et vos proches se réalisent.

Anita MERCURIN-LAUNAY,

Maire

CALENDRIER DES

JANVIER

- 9 Voeux de la commune et des associations à 19h au P'tit Nogent
- 15 Assemblée Générale et galette de Génération Mouvements à 14h00 (salle des associations)
- 16 Assemblée Générale des Randonneurs à 19h30 (salle des associations)
- 19 Jeux de cartes et crêpes par Génération Mouvements (salle des associations)
- 23 Assemblée Générale du Comité des Fêtes à 19h (salle des associations)

FÉVRIER

- 1 Randonnée et galette des rois des Randonneurs (Au P'tit Nogent)
- 6 Assemblée Générale de la Pétanque à 18h (salle des associations)
- 21 Concours de mini boule par la Pétanque à 14h et repas à 19h (salle des associations)

MARS

- 15 & 22 Élections municipales
- 12 repas maison par Génération Mouvements et après-midi jeux de cartes (salle des associations)
- 14 Association des Parents d'Elèves (Au P'tit Nogent)
- 19 Thé dansant de Génération Mouvements à 14h avec Gilles musique (Au P'tit Nogent)
- 28 Concours mini boule de la Pétanque à 14h (salle des associations)

AVRIL

- 16 Génération Mouvements, concours de belote (salle des associations)
- 25 Concours adhérents à 14h, à la mélé
- 27 Randonnée de l'APE entre Nogent et St-Georges

MAI

- 1^{er} Course de caisses à savon
- 2 Randonnée et soupe à l'oignon, « Rando-gnon », par les Randonneurs (salle des associations)
- 9 Marché des producteurs
- 21 Génération Mouvements, après-midi cartes et jeux de société à 14h (salle des associations)
- 30 Concours de pétanque à 10h, suivi du pique-nique à 12h

JUIN

- 5 Journée détente cantonale, Génération Mouvements, avec repas et jeux (salle des associations)
- 13 Concours de la Pétanque entre adhérents et amis, à la mélé, à 14h
- 14 Marché des producteurs
- 16 Thé dansant de Génération Mouvements à 14h avec Bruno LEBLANC (Au P'tit Nogent)
- 20 Fête des écoles à Nogent-le-Bernard
- 27 Barbecue par Génération Mouvements (terrain de pétanque)

ÉVÈNEMENTS 2026

JUILLET

- 3 Concours de pétanque avec St Aubin, à la mélé
- 5 Marché des producteurs
- 12 Cochon grillé du Comité des Fêtes (salle du P'tit Nogent)
- 25 Concours de Pétanque entre adhérents et amis, à la mélé, à 10h suivi d'un barbecue à 12h

AOÛT

- 9 Marché des producteurs et après marché par le Comité des Fêtes

SEPTEMBRE

- 13 Marché des producteurs
- 15 Retrouvailles des anciens élèves
- 21 Bric à brac du Comité des Fêtes
- 25 Assemblée générale de l'APE
- 26 Concours de la Pétanque à 14h entre adhérents et amis, à la mélé, à 14h

OCTOBRE

- 4 Randonnée et repas, « rando-repas », des randonneurs (Au P'tit Nogent)
- 8 repas annuel du club Génération Mouvements
- 22 Concours de belote par Génération Mouvements
- 24 Challenge « tête à tête » de la Pétanque pour adhérents, à 14h

NOVEMBRE

- 7 & 8 Bourses aux jouets de l'APE (salle du P'tit Nogent)
- 11 Repas des 70 ans et plus
- 14 concours mini-boule de la Pétanque à 14h suivi du repas à 19h (salle des associations)
- 15 Concours mini-boule de la Pétanque à 14h plus repas 19h (salle polyvalente)
- 19 Génération Mouvements, après-midi cartes et jeux de société à 14h

DECEMBRE

- 5 Temps fort autour de Noël
- 10 Bûche de Noël de Génération Mouvements à 14h

Pétanque : entraînement tous les vendredis à partir du 03 avril

La cérémonie des Voeux



Comme chaque année la traditionnelle cérémonie des voeux a eu lieu. Le 10 janvier Au P'tit Nogent, s'est retrouvée plus d'une centaine de nogentaises et nogentaises venus découvrir la présentation des évènements réalisations de l'année 2024. Cette année, celle-ci était animée sous forme de diaporama photos présentant aussi bien des réalisations de la commune que celles des associations. Ces dernières se sont également présentées en répondant aux

questions posées par différents élus sous forme d'interview.

Lors de cette cérémonie le temps de partage de la galette, offerte par les associations, est tout aussi important puisque c'est un temps d'échanges, de partages entre les habitants, les membres d'associations et les élus.

Cette soirée a été appréciée de tous.



Les Marchés des producteurs



Cette année 2025, la municipalité a réitéré l'organisation du Marché des producteurs les 14 juin, 5 juillet, le 9 août et le 13 septembre (annulé pour cause de mauvais temps).

Cet évènement est devenu, au fil du mandat, un moment incontournable de rencontre entre les nogentais et avec les producteurs locaux.

Cette année nous avons de nouveau eu le plaisir d'accueillir le duo VIREE A DEUX qui a assuré l'ambiance musicale des deux premiers marchés. Nous les remercions chaleureusement, ainsi que tous les exposants qui ont répondu présents au fil des années.



Canicross

Le 24 mai, dans le cadre de la semaine de la Fête de la Nature, la commune a proposé, suite au succès de l'année 2024, de réitérer la canicross. Une manière de découvrir les chemins de randonnée autrement. Vingt personnes ont pu partager un moment de complicité avec chien de traîneau du prestataire SLEDDOGRIDE. La randonnée, d'environ 8km, a également été suivie par les accompagnants. La clôture de la journée s'est faite autour d'un goûter, offert par la commune. Un moment convivial, avec le soleil !



TEMPS FORTS DE L'ANNÉE 2025

« ZOOM sur Nogent-le-Bernard » organisé par l'office du tourisme Maine Saosnois

Dans le cadre de son action « Zoom sur ... », l'office du tourisme Maine Saosnois a choisi, cet été, de faire un zoom sur la commune de Nogent-le-Bernard. 23 personnes, dont la plupart venue de communes alentours, ont pu ainsi découvrir Nogent.

La journée a débuté par l'accueil à la mairie par Madame le Maire, suivie de la visite de l'église commentée par Alain BIDAULT, du Château de Haut Eclair par Céline du service tourisme de la Communauté de Communes Maine Saosnois.

Le repas du midi, pris au Café Associatif, a permis de découvrir cette association présentée par quelques membres du conseil d'administration présents pour l'occasion.

La journée s'est clôturée par une randonnée jusqu'au menhir de Courtevrais, avec les commentaires de Fabien KATITSCH de l'office du tourisme.



Fête de l'école



Le vendredi 20 juin a eu lieu la fête de l'école sur le site de Nogent Le Bernard. Les 28 élèves en PS-MS-GS de Vanessa DAVID et les 17 élèves en CP-CE1 de Marina MAUCUIT nous ont proposé des chants et danse sur le thème de la ferme.

A cette occasion les enfants avaient sorti chapeaux de paille, bottes en caoutchouc et salopette.

Les 18 élèves de CE2-CM1 de Natacha LENOIR ont proposé chants et danses sur la nature accompagnés de musique électro.

Les 27 élèves de CM1-CM2 de Jérôme ROBIN ont proposé une pièce de théâtre qui comme à son habitude a fait bien rire les spectateurs.

Des stands de jeux (pêche à la ligne, chamboule tout, jeux de dés ...) et une buvette étaient proposés et tenus par les élus des 2 communes ainsi que des parents d'élèves et différentes associations.

L'APE a tiré au sort les gagnants de leur grande tombola. Cette année des séjours et entrées dans différents parc d'attractions ont fait le bonheur des chanceux gagnants.

Nous remercions toutes les personnes qui ont contribués au succès de cette belle fin de journée.



Les 20 ans de l'école



Il y a 20 ans, Nogent-le-Bernard a inauguré sa toute nouvelle école, les élus d'aujourd'hui ont voulu fêter l'événement c'est pour cela que le samedi 18 octobre 2025 la municipalité a invité les élus de l'époque, des officiels, des enseignants, les agents mais aussi les anciens élèves.

Une centaine de personnes a répondu présent, dont Marie BRAICHAUX et Thibault LAUNAY, qui

avaient lu le discours d'inauguration et ont voulu de nouveau être présents pour l'occasion. Ils avaient même écrit un discours rempli d'émotions.

Un photobooth a été loué pour que les personnes présentes puissent repartir avec leurs clichés. Les personnes présentes ont pu choisir, par vote à bulletin secret, le nom de l'école parmi une liste travaillée en amont par les élèves et parents d'élèves.

Le choix final a été CABU en hommage au célèbre dessinateur résidant secondaire de longue date. La plaque du nom a été installée le samedi 7 février 2026.



Les portes ouvertes de l'école

Cet événement est une belle opportunité pour les parents et les futurs élèves de découvrir les locaux, les salles de classe et les espaces de jeux dans une ambiance conviviale. Tout au long de la visite, l'équipe enseignante, les agents et des élus étaient présents pour accueillir les familles, répondre à leurs questions et présenter les projets pédagogiques de l'école.

Cette journée « portes ouvertes » vise à créer un premier lien de confiance entre l'école, les parents et les enfants. Une rencontre chaleureuse à ne pas manquer.



Repas des anciens élèves école

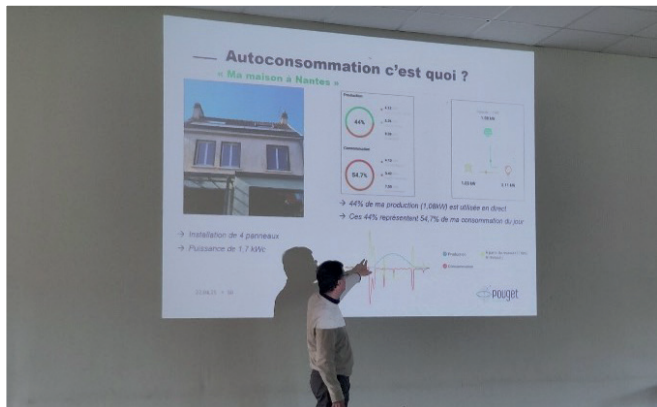
Le lundi 15 septembre les anciens élèves de Nogent se sont retrouvés comme chaque année pour une journée placée sous le signe des retrouvailles, des souvenirs et de la convivialité. Cette année environ 80 personnes ont répondu présents à l'invitation de Mr et Mme MARTIN qui ont généreusement offert un tableau représentant Nogent à la mairie.

Si vous aussi vous avez été élèves à Nogent et souhaitez participer à cette journée qui a lieu chaque année, n'hésitez pas à vous faire connaître auprès de la mairie.

Réunion publique sur le plan de solarisation

Le 22 avril 2025, la municipalité a organisé une réunion publique dédiée à la présentation d'une étude de faisabilité concernant la solarisation du patrimoine communal. Cette restitution a été faite par le cabinet de conseil Poujet Consultants, qui a aussi assuré la conduite de l'étude. A cette occasion, ont été présentés les sites d'implantation à privilégier pour une installation future de panneaux photovoltaïques sur le patrimoine bâti de la commune ou des terrains qui lui appartient. Des pistes de mutualisation ont été envisagées à la fois avec les habitants de Nogent-le-Bernard ou avec l'EHPAD. Différents modes de gestion peuvent être envisagés : soit portés par la commune, ou par un acteur privé.

Une trentaine de personnes étaient présentes et ont pu poser leurs questions concernant les conclusions de l'étude ou témoigner de leur expérience concernant les panneaux photovoltaïques.



Le Cinéma Plein Air

Afin d'envisager la rentrée dans les meilleures conditions, la municipalité a organisé le 23 août 2025, la projection du film QUI VEUT LE PEAU DE ROGER RABBIT !

en plein air, au stade municipal. Pour cette première, 80 personnes ont répondu présentes et ont assisté à cette projection assurée par l'association CINE AMBUL.

Les personnes présentes ont pu déguster les spécialités italiennes préparées par le Food Truck DA GIOVANNI et des glaces à l'italienne.

Petits et grands sont repartis ravis de cette soirée !



Rencontre élus habitants

Le 20 octobre la soirée « les élus à la rencontre des habitants » s'est déroulée différemment des éditions précédentes. L'objectif était de présenter à la population l'avancée des différents projets ainsi qu'un point sur les finances de la commune. Le cabinet Bleu d'Archi était présent et a ainsi pu présenter le projet de réhabilitation du St Jacques en multiservices/café/espace intergénérationnel. Les habitants ont découvert les plans de ce projet avec les différents espaces ainsi qu'une halle

traversante permettant de relier la place de l'Eglise et la rue des Acacias, ainsi que deux logements à l'étage. Les bénéfices pour la commune présentés par le cabinet d'architecture sont :

- La création d'un lieu de vie et de rencontres
- Le maintien d'un commerce de proximité
- Le développement d'activités culturelles et associatives
- L'offre de logement neuf au coeur du village
- La valorisation du patrimoine

L'enveloppe du projet est évaluée à 629 705 € HT, soit 755 646 € TTC.

Les autres projets importants présentés ont été la présentation de l'aménagement du stade, l'installation d'un nouvel espace avec colombarium au cimetière, la sécurisation du P'tit Nogent par la pose de portails et la mise en place du dispositif « participation citoyenne ».

La présentation des finances, sur la base de l'analyse financière effectuée par les services de l'Etat en avril 2025 sur le budget 2024, a permis de rassurer les nogentaises et nogentais quant au financement des divers projets. En effet la situation financière de la commune est saine.

Martin RAULT, adjoint au Maire, a d'abord rappelé comment fonctionne le budget d'une commune avant de présenter, succinctement, les grandes lignes de celui de Nogent-le-Bernard :

- Les produits de fonctionnement s'élèvent à 752 000 € en 2024 ;
- Les charges de fonctionnement s'élèvent à 513 000 € en 2024, en baisse de 2% par rapport à l'année précédente ;
- Une capacité d'autofinancement en forte augmentation entre 2023 et 2024, représentant 260 €/habitants, nettement supérieur à celle de communes de la Région de la même strate que Nogent-le-Bernard ;
- Un fond de roulement important permettant d'anticiper 863 jours de charge réelle, alors que les préconisations de l'Etat sont de pouvoir anticiper 30 à 60 jours.

En conclusion la gestion rigoureuse des dernières années a permis de constituer un fond de roulement important qui doit maintenant être investi. Non seulement la commune peut se permettre les projets présentés sans mettre à mal sa bonne santé financière mais elle a également la possibilité de continuer à réfléchir à de nouveaux projets.



Le repas des anciens



C'est avec grand plaisir que les élus ont invité le 11 novembre 2025 les aînés de plus de 70 ans de la commune à partager un repas convivial placé sous le thème musical dans une ambiance chaleureuse et bienveillante.

Nous avons eu la chance d'accueillir une dizaine de résidents de l'EHPAD accompagnés par Mme Robin Martine et de Mr Fortin Michel.

Le repas a été confectionné par Coccimarket de Bonnétable et le dessert par la boulangerie Montagne de Bonnétable.

Toute la journée les élus ont contribué à cette journée en y faisant le service à table et en livraison, la mise en place des décorations ...

L'animation musicale était quant à elle assurée par le duo musical « Bonheur et Musette » qui a permis à nos danseurs de fouler la piste toute la journée.

Un Noël féérique à Nogent-le-Bernard

Le vendredi 6 décembre dernier, la magie de Noël s'est invitée à Nogent-le-Bernard à partir de 14h30, pour le plus grand bonheur des petits... et des grands.

L'après-midi a débuté à la salle du P'tit Nogent avec la projection du dessin animé Les 5 Légendes, qui a rassemblé de nombreuses familles venues partager un moment convivial et chaleureux. À l'issue de la séance, une belle surprise attendait les enfants : le Père Noël en personne est venu les chercher à la salle pour les accompagner jusqu'à la place de Nogent.

Arrivé en traîneau, sous les yeux émerveillés du public, le Père Noël a ensuite distribué des chocolats à tous les enfants, dans une ambiance festive et joyeuse.

Parallèlement, plusieurs exposants étaient présents au café associatif, où ils ont pu présenter leurs créations et produits. Là encore, l'affluence était au rendez-vous, témoignant du succès de cette animation de Noël.

Cet après-midi festif, marqué par une forte participation, restera un très beau moment de partage et de convivialité pour les habitants de Nogent-le-Bernard.



Les cérémonies commémoratives

Comme chaque année, la commune de Nogent-le-Bernard a honoré les grandes dates de la mémoire nationale à l'occasion des cérémonies du 8 mai, du 14 juillet et du 11 novembre.

Ces rendez-vous républicains ont rassemblé élus, portedrapeaux et habitants autour du monument aux morts. À chaque cérémonie, un temps de recueillement a été observé, suivi de la lecture des textes officiels et du dépôt de gerbe, en hommage à celles et ceux qui ont donné leur vie pour la France.

Ces commémorations sont des moments forts de la vie communale. Elles permettent de rappeler l'importance du devoir de mémoire, de transmettre aux générations futures les valeurs de paix, de liberté et de respect, et de maintenir vivant le souvenir des événements qui ont marqué notre histoire.

La municipalité remercie l'ensemble des participants pour leur présence fidèle et leur engagement à faire vivre ces temps de mémoire essentiels.



Dispositif Participation Citoyenne

La gendarmerie nationale et l'Etat ont mis en place un dispositif intitulé PARTICIPATION CITOYENNE. L'idée est de former des personnes volontaires à être vigilants à ce qu'il se passe dans leur voisinage, de détecter les situations inhabituelles ou anormales et, au besoin, alerter les services de la gendarmerie.



Comme un nombre conséquent de cambriolages ont eu lieu dans notre village en 2025, la commune a souhaité intégrer le dispositif. Une réunion publique d'information dédiée à ce dispositif a eu lieu le 9 septembre 2025. Des personnes se sont portées volontaires.

Le dispositif se déploiera pleinement en 2026. La gendarmerie recontactera en temps et en heures les personnes volontaires.

Les foodtrucks

Tout au long de l'année deux foodtruck se sont succédés, une fois par mois, pour offrir aux habitants la possibilité de déguster, soit des pâtes avec « Le Truck à Pâtes » ou des pizzas avec « Newfeel Pizza », préparation toutes deux faites « maison ». Le Café Associatif a ouvert ses portes lors de la venue de Newfeel Pizza afin que chacun puisse profiter du temps qui alliait repas et convivialité.



Retraite de Patrick ROCLAIN



Patrick ROCLAIN, employé par la commune en tant qu'agent espaces verts, a pris son poste en avril 2002.

Présent 24 ans sur la commune, il a quitté ses fonctions le 03 juillet 2025.

Pour son départ à la retraite, il s'est vu offrir divers cadeaux mais surtout la médaille de bronze du travail lors de la cérémonie des vœux le 09 janvier 2026.



Quentin GUIBERT

A occupé le poste d'agent espaces verts, du 03 mars au 02 décembre. En binôme avec Patrick ROCLAIN puis en autonomie sur la suite de son contrat.

Arrivée de Grégory GOUPIL

Grégory GOUPIL a été embauché début 2025 en tant qu'agent technique.

Nous sommes ravis de le compter parmi nous !



Départ de Nadège POTTIER

Nadège POTTIER a quitté les effectifs des agents en juillet 2025. Nadège est arrivée en septembre 2008 à raison de 3 heures par jour pour l'accueil périscolaire.

En septembre 2009, le SIVOS l'a recruté pour 3 heures le matin dans la classe des petites et moyennes sections.

Il y a eu une augmentation de son temps de travail pour surveiller la pause méridienne (mairie) et le temps de sieste des petits l'après-midi (SIVOS).

Suite à des soucis de santé, elle était en arrêt depuis début décembre 2019.

Un GRAND MERCI pour toutes ces années passées auprès des enfants. Les enfants ont pu, grâce aux nombreuses activités proposées par Nadège POTTIER et son accompagnement en classe, s'épanouir, découvrir et apprendre..



Restauration scolaire

Depuis la rentrée 2025 les élus ont fait le choix de travailler en collaboration avec la société de restauration API pendant 1 an. API propose des menus équilibrés en respectant la loi Egalim, gère les commandes des denrées alimentaires (le plus souvent par des circuits courts et locaux) et assure la formation de Thomas BLIN notre cuisinier, pour lui permettre de se perfectionner dans ses compétences.

5/10 Une Cuisine Consciente pour les enfants...

Nous nous engageons sur la qualité de nos produits

CE QUI SERAIT BIEN, C'EST D'AVOIR QUE DES FRUITS ET LÉGUMES DE SAISON PAS DE TOMATE, NI DE FRUITS ROUGES EN HIVER DANS LES DESSERTS.

Aéla, l'Éclaircie

Nos points forts chez Api :

- Viande de porc fraîche * 100% française
- Volaille fraîche 100% française
- Viande de bœuf * 100% française
- Crustacés 100% français
- Les œufs coquilles sont français et issus de poules non élevées en cage.
- Le lait et les yaourts sont français
- Nos gâteaux et pâtes sont HVE (Haute Valeur Environnementale)
- Nos carottes sont locales
- Pain livré par une boulangerie locale

Nos points forts en région "Maine ANJOU" :

Sont d'origine locale : carotte, betteraves, pommes de terre, yaourts (50%), œufs.

Sont labellisés : porc bleu blanc cœur (PBC), volaille label rouge (LRL), poisson MSC.

Sont bio : 1 Pâtis, le riz, le semoule, les carottes, betteraves, les fruits (50 %)

Les interdits :

- knackis
- omelette surgelée
- paupiette de veau
- rissolette de veau
- normandin de veau
- raviolis en boîte pour snack

Nos 4 missions :

- Construire une cuisine consciente et engagée.
- Grandir au cœur de chaque territoire avec une gouvernance décentralisée et participative.
- Assurer une alimentation saine, sûre et gourmande pour nos convives.
- Faire vivre la passion de la cuisine et la fierté d'appartenance de nos équipes.

5/10 Respect API

Une entreprise consciente, tournée vers l'avenir...

Depuis sa création, Api propose une restauration qui défend le savoir-faire et la qualité des matières premières, le respect des équipes et la loyauté de ses engagements afin d'offrir, chaque jour, une assiette qui a du sens.

Nous exprimons, aujourd'hui, cette volonté par des engagements forts, pérennes et vérifiables. Un comité dédié s'assure de l'évolution des missions au fil du temps. Et tous les 2 ans, l'ensemble de nos engagements et indicateurs sont contrôlés par un Cabinet d'audit externe qui rend son analyse en toute indépendance. Elles sont accessibles publiquement sur notre site internet. C'est votre garantie que :

Ce que l'on dit... On le fait !

Nos 4 missions :

- Construire une cuisine consciente et engagée.
- Grandir au cœur de chaque territoire avec une gouvernance décentralisée et participative.
- Assurer une alimentation saine, sûre et gourmande pour nos convives.
- Faire vivre la passion de la cuisine et la fierté d'appartenance de nos équipes.

CLIQUEZ OU FLASHEZ LE QR CODE pour découvrir API, entreprise à mission

Les travaux de voirie

En 2025, la commune a mené les travaux de voirie suivants :

- 2 sections du chemin de l'Hortusière
- 1 section du chemin les Châtaigniers
- Le Chemin de la Pilletière
- Le Chemin de la Bourganière
- 1 section du chemin du Grand Brouet
- Le Chemin des Brosses

En 2026, il est prévu d'intervenir sur les voiries suivantes :

- Voie Communale 3, route de Pouvrai
- Voie Communale 404, secteur du Tuyau Rond et secteur la Roberdière.
- Voie Communale 13, route de la Ferté Bernard secteur les Josetteries.

Un nouveau columbarium au cimetière communal

La commune de Nogent-le-Bernard a engagé la création d'un nouveau columbarium au sein du cimetière communal, à la suite des opérations de relevage de plusieurs caveaux. Cette démarche s'inscrit dans une volonté d'anticiper les besoins et d'adapter les équipements funéraires aux pratiques actuelles.

Ce nouvel espace a été conçu comme un lieu de recueillement calme et respectueux, destiné à accueillir les sépultures cinéraires. Il comprend deux columbariums de 12 cases, quatre colonnes de 2 cases ainsi que huit cavurnes, offrant ainsi une capacité d'accueil adaptée aux besoins de la commune.



À ce stade, les travaux de pose des équipements sont réalisés. Il reste désormais à finaliser l'aménagement paysager afin d'intégrer harmonieusement cet espace au sein du cimetière et d'offrir aux familles un cadre apaisant.

Par cet aménagement, la municipalité poursuit son engagement pour l'entretien, la modernisation et la gestion durable du cimetière communal, dans le respect des défunts et de leurs familles.

Borne enterrée

De nombreux évènements ont lieu sur la place de l'Eglise, qu'ils soient organisés par la commune ou les associations. C'est pourquoi il a semblé important qu'une borne électrique soit installée. Les élus ont fait le choix d'une borne enterrée, pour le visuel et pour la sécurité. La mise en place de celle-ci, en juillet 2025, a été suivi d'un branchement définitif à l'emplacement du sapin de Noël. Ainsi la place de l'Eglise est équipée de manière à accueillir d'autres évènements de façon plus sécurisée.



La Salle au P'tit Nogent

La salle du Au P'tit Nogent a été achetée en février 2022 depuis l'équipe municipale ne cesse d'améliorer cet espace convivial qui a été durant cette année loué 43 fois.

Il est proposé, en complément de la salle des espaces de couchage : 3 chambres de 4 couchages chacune situées le long de la salle. En 2025 elles ont été louées 21 fois.

Le montant total des recettes des locations s'élève à 14 966,18€.

Pour pouvoir faire la fête en toute sécurité un portail coulissant et 2 portillons y ont été installés et posés par l'entreprise Guilherme et la maçonnerie Neveu, toutes deux installées à Saint Cosme-en-Vairais.

Pour les fêtes de fin d'année des décorations ont été installées, celles-ci ont été appréciées par les locataires.



Achat d'un nouveau tracteur

La commune a investi au cours de l'année dans l'achat d'un micro-tracteur, qui permettra entre autres d'assurer l'entretien de la lagune de la station d'épuration mais également les voies et chemins inaccessibles avec le tracteur « classique ».

Les décorations de la commune

Depuis le comice agricole 2024, un groupe de nogentaises et nogentais se retrouvent régulièrement, dans l'ancienne cantine, afin de concevoir les décorations qu'elles installent au grès des saisons. Un grand merci à ce groupe sans qui la commune ne serait pas aussi jolie ! Comme chaque année de nouvelles décorations de Noël sont achetées pour le plus grand plaisir de tous. Le souhait est de couvrir un maximum de rue et d'espaces de la commune afin que chacun puisse profiter de ces illuminations.



L'aménagement du stade

La municipalité souhaite faire du stade municipal, un véritable site de de loisirs et d'activités sportives accessible à toutes les générations. En 2024, nous avons organisé un atelier de travail avec les habitants pour les interroger sur les aménagements qu'ils souhaiteraient voir mis en oeuvre sur ce site. En 2025, nous avons sollicité plusieurs subventions auprès de l'Etat, et notamment auprès du plan « 5000 équipement - Génération 2024 » porté par l'Agence Nationale du Sport. Ainsi, le projet sera subventionné à hauteur de 113.000 €, soit près de 50% du coût total du projet.

Un appel d'offre est en cours de publication afin de retenir le prestataire qui aménagera ce nouveau site de loisirs et de sport sur la commune.

Voie douce

Afin de sécuriser les piétons, des chemins d'accès vont être réalisés rue du Fournil GODARD, pour aller de la rue de la Mairie à l'école notamment et de la rue Basse au cimetière.

Les travaux seront réalisés en 2026 les devis ayant été validés pour l'un en mars et l'autre en décembre.

L'aménagement de l'ancien hôtel Saint-Jacques

En 2025, la commune a retenu les services de cabinet d'architecture BLEU D'ARCHI afin de travailler sur le projet de réaménagement de l'ancien hôtel Saint-Jacques aux abords de la place de l'Eglise en un espace intergénérationnel, multiservices, bar et restauration.

Durant toute l'année, le cabinet a travaillé sur des plans de réaménagement et le permis de construire a été déposé en octobre 2025.

L'entreprise SARL MCM DESAMIANTAGE de Montfort le Gesnois a été retenue pour assurer le désamiantage du bâtiment. Un appel d'offre a été publié afin de retenir les entreprises qui seront chargées de la réhabilitation global du bâtiment. Les travaux devraient durer 1 an et demi à partir de avril 2026.

L'UC Montgesnoise



Le 09 novembre dernier, l'UC Montgesnoise organisait la 5ème édition du cyclo cross de Nogent le Bernard qui, cette année, était le championnat de la Sarthe de la discipline.

Une belle participation avec une centaine de participants dont une trentaine de jeunes de 6 à 14 ans et de plusieurs féminines, dans les diverses catégories.

Dans l'épreuve reine, le titre de champion départemental est revenu à Thomas COURCIER, le coureur local de Saint-Cosme-en-Vairais qui est actuellement l'un des meilleurs français.

Nous tenons à remercier la municipalité, les artisans et indépendants de la commune pour leurs aides financières et matérielles qu'ils nous accordent ainsi que Mr et Mme QUETEL pour le prêt de leur parcelle nécessaire au traçage du circuit. Enfin, nous n'oublions pas nos bénévoles qui, sans eux, rien ne serait possible. Merci à vous tous.

Patrice LE BARBIER
UC Montgesnoise





NOGENT LE BERNARD - ST GEORGES DU ROSAY

APE

Une nouvelle année scolaire pour l'APE ! Elle débute avec le départ de membres pour une fin de scolarité pour leurs enfants ou de jolis projets personnels. Nous les remercions chaleureusement Julia, Mathilde Catherine puis Marcy, pour leur temps consacré à l'APE. L'association évite une mise en sommeil avec l'arrivée de nouveaux membres motivés pour cette aventure ! Merci à Maud, Clémence, Cécille puis Marion de nous rejoindre !

Comme chaque année, début des festivités avec la bourse aux jouets ! Nous avons affiché complet en accueillant 36 exposants dans la salle du P'tit Nogent. Pour les fêtes de Noël, l'équipe s'est organisée afin de répondre présent pour le marché de Noël de Nogent le Bernard et l'arrivée du père Noël de St Georges du Rosay le 6 et 13 décembre, afin de proposer la vente d'objets à offrir, ainsi que des friandises sucrées ! Comme chaque année l'association propose des ventes de produits régionaux et locaux (chocolats, brioches ...). L'équipe est en réflexion sur une nouvelle animation Loto..... soirée animée ...retour de la pétanque... Vous aurez les nouvelles de notre choix !

Fin Mai, retour de la randonnée de Georges et Bernard ouverte à tous ! La traditionnelle Tombola, les marchés de Nogent. L'année se terminera lors de la traditionnelle fête des écoles qui sera à St Georges du Rosay cette année !

L'objectif de nos actions étant de récolter les fonds nécessaires pour financer le voyage scolaire de fin d'année ! En juin 2025 dernier, grâce aux fonds récoltés, l'APE a pu financer l'intégralité (transport et ateliers 4000€) du voyage scolaire des 4 classes à TERRA BOTANICA. Petits et grands sont ravis de cette sortie à la découverte du monde végétal !

Ainsi que d'une enveloppe surprise pour un second projet à hauteur de 100€ par classe.

L'équipe de l'APE tient à remercier les familles bénévoles pour leur aide précieuse. Les commerçants partenaires des communes et des alentours. Les municipalités du SIVOS. Et tous les participants répondant présent à nos actions !

L'équipe de l'APE vous souhaite une belle et heureuse année 2026.



Le Nogen'trail

Pour cette année la Nogen'trail c'est encore une fois bien passée. En effet une année à mettre dans les annales puisque pour la première fois nous étions au complet, 500 participants sur nos chemins de commune et ceux des propriétaires terriens que je remercie. Un grand merci aussi à l'association des randonneurs de Nogent pour leur aide au nettoyage des chemins, au comité des fêtes pour le prêt des stands et à la commune pour son accompagnement. Rendez-vous le 19 juillet 2026 pour une nouvelle édition.

Gwen CORDIER
Président de la Patriote de Bonnétable



Le Café Associatif de Nogent-le-Bernard déménagement en mars 2026

Après une belle année passée dans les anciens locaux du Saint-Jacques, nous tenons à remercier chaleureusement la mairie pour son accueil et son soutien, ainsi que les nombreux habitués du samedi et l'ensemble de nos bénévoles, sans qui rien ne serait possible.

Dès le mois de mars 2026, et ce pour le temps des travaux, le café déménagera à l'ancienne cantine, juste à côté du château de Haut-Eclair. Ce nouveau lieu nous permettra de poursuivre nos rencontres dans un espace toujours aussi convivial, propice aux échanges et à la bonne humeur.

Tout au long de l'année, nous continuerons à proposer des animations, des soirées et des ateliers.

Merci à toutes et à tous pour votre fidélité et votre soutien. Ensemble, continuons à faire vivre les liens sociaux au coeur de notre village !

À très vite autour d'un café (ou d'un verre) !



« Les amis de la résidence Delante »

L'association « Les amis de résidence Delante » permet aux résidents de profiter d'animations supplémentaires tel que la venue de certains accordéonistes, de groupe de danseurs folkloriques etc.

Pour la troisième année consécutive, les clowns de « La Cie les ailes du rire » sont venues 4 fois dans l'année pour des déambulations de chambre en chambre.

2025 a été une année très riche en sortie (36 proposées) pour les résidents de l'EHPAD.

L'association a donc permis de financer les visites de musées, (Musique Mécanique, de l'Abeille ou Sainte Gauburge...) d'offrir des goûter originaux et selon les souhaits des personnes (boire un apéritif en terrasse, déguster une bonne glace ou manger des huîtres au bord de la mer ou manger au restaurant...)

Son président Michel Fortin remercie bien évidemment la commune pour sa subvention. Les différentes ventes de Brioche, de chocolat ou de fromage permettent de maintenir les comptes à l'équilibre et d'envisager 2026 sereinement pour apporter toujours plus de bonheur aux résidents.

Martine Robin
Animatrice Sociale du site de Nogent le Bernard



Dégustation des huîtres au bord de la mer



Visite du musée de l'Abeille avec M. Guerin

Rando'2025

L'année Rando' 2025 pour l'Association Nogentaise des Randonneurs Pédestres a commencé le 17 Janvier avec l'Assemblée Générale et s'est terminée le 02 Novembre avec une dernière randonnée à Saint Célerin dotée de deux circuits (6 et 10 kms) et d'une participation totale de 31 personnes.

Deux évènements ont marqué plus spécialement cette saison 2025. Pour la première fois, une participation bénévole le 06 Avril à Saint Longis au défi PARKI-ROUBAIX et un total de 230 kms accumulés pour l'association FRANCE PARKINSON. Le deuxième évènement a été l'implication de l'ANRP dans RANDO'SANTE (Les coeurs en mouvement) à Nogent le Bernard le 27 Septembre avec l'organisation d'une balade familiale de 4 kms et d'un circuit santé de 10 kms doté d'une participation de 60 personnes. Bien sûr, deux autres évènements habituels (Rando-Soupe à l'oignon et Repas des randonneurs) de notre association ont eu lieu avec des participations respectives de 50 à 60 personnes.

Enfin, quelques chiffres pour conclure cette année avec un total de 174 adhérents et une participation moyenne de 40 personnes par randonnée.

Un rapide rappel des évènements prévus en 2026 commence avec l'AG le 16 Janvier suivie de la galette des rois le 01 Février. Puis se succèderont des randonnées le 1er dimanche de chaque mois jusqu'en Novembre avec, comme d'habitude, la Soupe à l'Oignon le 02 Mai et le Repas des Randonneurs le 04 octobre.

Très bonnes Randonnées 2026 !

Le sanctuaire du chateau

Au Sanctuaire du Château, nous accueillons des animaux dits « de ferme », rescapés de maltraitance. Dans ce petit coin de paradis, ils trouvent un refuge où ils peuvent profiter d'une retraite paisible, dans les meilleures conditions de vie.

Chaque individu a une histoire, et ici commence la plus belle partie de sa vie.

L'association défend avec conviction les valeurs de l'écologie. Elle s'investit activement dans la plantation d'arbres et l'aménagement de mares, contribuant ainsi à préserver et enrichir la biodiversité locale.

Une visite guidée, suivie d'une présentation pédagogique, est proposée uniquement sur rendez-vous.



Contactez-nous par e-mail :
sanctuaireduchateau@gmail.com
Ou sur Instagram :
@sanctuaireduchateau



L'Association des joueurs de pétanque

Résumé de l'année : nous avons fait une excellente année avec 60 adhérents. Lors des entraînements nous sommes de plus en plus avec une moyenne de 12 personnes, ce dans une très bonne ambiance. L'assemblée générale aura lieu le vendredi 06 février à 18h.



Generation Mouvement

Generation Mouvement Ainés de Nogent Le Bernard a eu plusieurs animations

Nous avons donc organisé pour cette année :

4 thés dansants :

- 25 mars avec l'Orchestre olivier
- 27 mai avec Bruno Leblanc
- 24 juin avec Patrick Caron
- 23 septembre avec Nicolas Devoir

Le 7 octobre notre concours de belote avec 85 inscrits

Le jeudi 9 octobre: repas de fin d'année à Prévelles

Le 13 octobre nous avons eu la journée sécurité routière ou il y avait une cinquantaine de personnes

Sortie de fin d'année : escapade illuminée a Le Mans avec visite en petit train du vieux Le Mans, puis visite de L' abbaye de l'épau et pour finir la journée repas au centre européen du cheval sans oublier que tous les 3eme jeudi il y a à la salle polyvalente parties de cartes et de jeux de société et tous les vendredis matin la gymnastique.

Pour finir nous remercions tous les benevoles sans qui nous ne pourrions rien faire et tous les participants qui font vivre l'association.

Nos meilleurs voeux pour l'année 2026



Un nouveau boucher à Nogent-le-Bernard



Monsieur Julien Royer s'est installé à Nogent-le-Bernard avec l'ouverture d'une boucherie, charcuterie et traiteur, prévue pour la seconde partie du mois de février.

Artisan boucher-charcutier, il proposera à la clientèle une sélection de viandes 100 % françaises, rigoureusement choisies, ainsi qu'une gamme de produits de charcuterie et de plats traiteur élaborés dans le respect du savoir-faire artisanal.

Cette nouvelle installation s'inscrit dans une volonté de valoriser le commerce de proximité, d'offrir un service de qualité et de répondre aux attentes des habitants en matière de fraîcheur, de traçabilité et de conseil.

Monsieur Royer se réjouit de pouvoir accueillir prochainement les Nogentais et de contribuer activement à la vie économique et locale de la commune.

Nous lui souhaitons un chaleureux accueil et les élus attendent des nogentaises et nogentais qu'ils fassent le nécessaire pour faire vivre ce commerce tant attendu !



La reprise de l'entreprise LEROUX

L'entreprise LEROUX a été créée en 1964 par Gaston LEROUX, en 1990 Stéphane son fils lui succède. Le 1er octobre dernier Jérôme GIORGETTI et Victor GIRARD ont fait l'acquisition de la SAS Leroux.

L'entreprise reste à Nogent le Bernard, l'activité reste inchangée. Une satisfaction pour Stéphane et le personnel de l'entreprise tous passionnés par leurs métiers (charpentier et couvreur).

Les élus se réjouissent également que cette entreprise renommée soit reprise. Ils souhaitent « bon vent » à Stéphane LEROUX et « bienvenue » à Antoine BURET.



De gauche à droite : Stéphane LEROUX (cédant), Thomas PELETIER, Sonia GOMMARD, Jeremy GIBIERGE, Kevin JOBIDON, Jeremy GESLIN, Jérôme GIORGETTI (repreneur), Antoine BURET (directeur de la SAS Leroux), Charles DUCRUET et Victor GIRARD (repreneur).

Bienvenue à Guillaume Corvé



Guillaume CORVE est un nouveau paysagiste installé sur la commune de Nogent-le-Bernard !

Nous lui souhaitons plein de réussite dans son activité sur la commune !

LES ARTISANS

Dogon et Frères
Galerie d'Art Premier
Musée
Espace culturel



Quartier
Mardi et dimanche
de 10 h à 12 h
de 14 h à 18 h
Certificat sur rendez-vous
Au 02 43 83 80 39
Entrée gratuite

Accueil
le premier week-end du mois

La Maison de Ville
72110 Nogent le Bernard
www.dogonetfreres.com

N° Siret : 91798153200018

FSTE
Création de Sites WordPress et Formations
Scolaires et Professionnelles en Ligne

DIAZ LAURENT
Formateur
laurentd72110@hugobout.fr


5 Rue des Mûres
72110 Nogent le Bernard
0604430610
https://fste.business.site

L'Éclat Naturel
SALON DE COIFFURE

Coiffure Mixte
10 Place de l'Église
72110 Nogent le Bernard
saloniefsonaturel@yahoo.com
06.51.07.28.61

**LA MAISON D'HÔTE
CANINE**

PENSION - ÉDUCATION - ÉLEVAGE - VENTE DE
CROQUETTES



LES BAS CHÂTAIGNIERS 72110 NOGENT LE BERNARD

06 42 04 76 27 - 09 84 46 66 75
N° SIRET 897 701 702 00010

GUILAUME CORÉ
PAYSAGISTE

Tonte - Taille de haie
Remise en état
Débroussaillage

Entretien des espaces verts

72110 Nogent le Bernard
Tél. 07 82 13 25 27

services à la demande

Delifard Ivan
NOGENT AUTOMOBILE
EXPERT


Vente et réparations toutes marques
Carrosserie Dépannage

1, rue du Fournil Godard
72110 NOGENT LE BERNARD

02 43 29 43 33
Fax 02 43 24 98 08 - nogentauto@yahoo.fr
www.nogentauto.multimarque.fr

SARL LEROUX
CHARPENTE
CONSTRUCTION BOIS
COUVERTURE

ISOLANT À BASE DE
FIBRES VÉGÉTALES



7, rue de la Gare
72110 - NOGENT LE BERNARD
Tél. : 02 43 29 33 32
Fax : 02 43 29 16 61
leroux.charpente@wanadoo.fr
www.leroux-charpente.com

Isabelle **GAUDRÉ**
Conseillère en immobilier

06 85 72 90 03
i.gaudre@drhouse.immo
www.drhouse-immo.com

Réseau de professionnels indépendants
CPI 9001 2018 000 029 021

DR HOUSE-IMMO

Équin'ETC

Carole Risse

Énergétique Médecine
Traditionnelle Chinoise
pour équidés

Sur rendez-vous
06 61 26 44 19



INFIRMIERES sur rendez-vous

DORIZON Aude & LEROUX Cindy
2 rue de la mairie
72110 NOGENT-LE-BERNARD

02.43.21.08.01

Email : lesinfirmieresdenogent@orange.fr
Fax : 09.70.62.34.00

PERCHE SHIATSU
Soins & Bien-être énergétiques

ABHYANGA
SHIATSU
TUI-NA

REFLEXOLOGIE PLANTAIRE

JÉRÔME DELARCHAND
06 85 94 57 36
www.perche-shiatsu.com

COQLICORNE

UGO FUCHS
Responsable de production & Gérant
ugo@coqlicorne.fr
06 73 66 46 17
www.distilleriecoqlicorne.com
distilleriecoqlicorne.fr



EURL GIMONET

PLOMBERIE - CHAUFFAGE
ELECTRICITE - ENERGIES RENOUVELABLES

14 rue du Lavoir - 72110 NOGENT LE BERNARD
02 43 29 33 19 - 06 08 23 52 27
eurlgimonet@orange.fr

Chez
Julien

Boucherie - Charcuterie - Traiteur
7 place de l'Église 72110 Nogent-le-bernard

Jeusselin

Notre lien, c'est le Grain.

Tél : 02 43 97 40 23
Silo de Marolles les Brauts
Place de la Gare
72260 Marolles les Brauts
www.jeusselin.fr

DÉCÈS

MASSIQUET Madeleine Hélène le 02/01/2025
BRISON Michel, Louis, Yvon le 08/01/2025
TOURNEUR Arlette, Jeannine, Blanche le 10/01/2025
LAUNAY Louis, Paul le 29/01/2025
SIMPÉ Colette, Alice le 06/03/2025
BORÉ Gabriel, Auguste, Eugène le 18/04/2025
GASDON Ghislaine, Madeleine, Juliette le 04/05/2025
MÉDARD Constant, Norbert, André le 04/05/2025
GREMILLON Alice, Eugénie le 06/05/2025
ROYEAU Madeleine, Roberte, Juliette le 14/05/2025
GOULETQUER Christiane, Monique le 15/05/2025
KROMENACKER Agnès le 17/05/2025
PANAJOTIDÈS Marie-Thérèse Alice le 25/05/2025
BOUCHÉE André, Raymond, Marcel le 10/06/2025
TESSIER Yvonne, Marie, Augustine le 24/07/2025
WLODARCZYK Jeanne, Lucienne le 08/08/2025
BESNIER Raymonde, Juliette, Léone le 15/08/2025
AUBERT Renée, Raymonde, Florentine le 24/08/2025
BRÉCHON Madeleine, Christianne, Marie, Joseph le 29/08/2025
PETITHOMME Roger, Félix, Marius le 29/08/2025
LEROY Odette, Georgette, Julienne le 05/09/2025
BRAISCHAUX Marcelle, Marie, Louise le 27/09/2025
HERVÉ Henri, Maurice, Basile le 05/10/2025
RICHEMONT Raymonde, Jacqueline le 05/10/2025
PEUVRET Yvette, Odette, Olga le 08/10/2025
GESLOT Raymonde, Emilienne, Germaine le 14/10/2025
LECURÉUIL Germaine, Marguerite, Françoise le 19/10/2025
HÂTET Bernadette, Juliette le 25/10/2025
GRIGNON Gustave, Lucien, Alexandre le 20/11/2025
GUÉRIN André, Maurice, Henri le 30/11/2025
BOILEAU Lucette, Denise le 06/12/2025
MAINARDI Bernard, Robert, René le 17/12/2025



MARIAGES

GOULETTE Sébastien et BRIFFAUT Manuella, le 07/06/2025
CHOPIN Mathieu et PERRONY Chloé, le 21/06/2025
D'HONDT Joel et MAIGRAT Stéphane, le 05/07/2025
FOUCHARD Olivier et HEUZART Muriel, le 06/09/2025
LEGROS Michaël et CORDIER Lydie, le 04/10/2025

NAISSANCES

CHOPIN Constance, Victoire, Naelle le 15 juillet 2025
DUBACH Eily, Maëlla, Emeline le 15 septembre 2025
LEBOUCHER Margot, Anna, Perrine, Elodie le 21 octobre 2025
DOMENGER Ilyna le 26 octobre 2025
SIMON Livio, Nicolas le 11 décembre 2025



Recensement citoyen : une démarche obligatoire

Le recensement citoyen est une démarche obligatoire pour tous les jeunes Français, filles et garçons, à partir de 16 ans. Il doit être effectué dans les trois mois suivant le 16^{ème} anniversaire.

Cette démarche permet notamment :

- de s'inscrire automatiquement sur les listes électorales à 18 ans,
- d'être convoqué à la Journée Défense et Citoyenneté (JDC),
- de pouvoir s'inscrire à certains examens et concours (permis de conduire, baccalauréat, concours de la fonction publique, etc.).

Le recensement peut être réalisé :

- en mairie, sur présentation d'une pièce d'identité, du livret de famille et d'un justificatif de domicile,
- ou en ligne sur le site service-public.fr.

Une attestation de recensement est remise à l'issue de la démarche. Ce document est indispensable et doit être conservé précieusement.

La municipalité invite les jeunes concernés à effectuer cette formalité sans attendre et rappelle que la mairie reste à leur disposition pour tout renseignement complémentaire



Les nouvelles modalités de vote aux municipales 2026

Les opérations électorales

Les nouvelles règles de validité des bulletins de vote



Fin du panachage des bulletins de vote : la liste est bloquée

Les 15 et 22 mars prochain ont lieu les élections municipales pour renouveler les élus des communes partout en France.

Pour les communes de moins de 1000 habitants, comme Nogent-le-Bernard, les règles de vote changent. Fini le panachage !

Le scrutin se fait sur liste entière. Donc si vous voulez que votre vote compte, ne rayez pas le bulletin !

Les bulletins de vote **seront nuls** si :

- X ajout ou suppression de noms ;
- X modification de l'ordre de présentation des candidats ;
- X ne comportent pas l'indication de la nationalité des candidats ressortissants d'un Etat membre de l'UE autre que la France ;
- X non conformes aux dispositions de l'art. L. 52-3 du code électoral, mais ce n'est pas une nouveauté :
 - bulletins de vote comportant les noms de personnes qui ne sont pas candidates ;
 - bulletins de vote comportant la photographie ou la représentation de toute personne qui n'est pas candidate ;
 - bulletins de vote comportant la photographie ou la représentation d'un animal.

Règles de validité de l'art. R. 66-2 du code électoral



Les boîtes aux lettres

Afin de faciliter le dépôt de courrier, autant pour le facteur que pour les élus lors du boîtage, merci de déplacer vos boîtes aux lettres au bout de vos chemins.

Respect voisinage/véhicules à deux roues

Le « bien vivre ensemble » et le « bon voisinage » passent par le respect des uns et des autres. Ceci signifie que chacun doit être vigilant aux bruits occasionnés lors de soirées privées, de passages répétés en deux-roues à moteurs, entretenir les abords de son domicile, se garer dans les emplacements prévus et non de manière intempestive ...

Déchets sauvages

Nous rappelons aux Nogentais et Nogentaises que l'abandon de déchets sur l'espace public et dans les espaces naturels sont strictement interdits par la loi !

Un arrêté municipal prévoit que l'auteur identifié de dépôts sauvages de déchets se verra imposé une **amende de 150 euros**...

Les collectes de champignons... Pas n'importe où !



Dans les propriétés privées, y compris les forêts, et même si ces dernières ne disposent pas de clôture, de barrière et de panneau d'interdiction, seul le propriétaire et ses ayants-droit sont autorisés à ramasser des champignons (et fruits forestiers).

Ramasser des champignons chez autrui est considéré comme un vol au sens du code pénal, et est passible d'amende allant de 750€ à 45000€ selon la quantité récoltée. Alors respectez les propriétés privées et leurs propriétaires !

Attention aux vols !

EN 2025, un nombre non négligeable de vols ont eu lieu dans la commune. Quand vous quittez votre domicile pour quelques jours, n'hésitez pas à prévenir vos voisins ou à vous inscrire à l'opération tranquillité vacances auprès de la gendarmerie de Bonnétable !

Deux centres sociaux à l'écoute de vos besoins, présents pour vous accompagner

Deux centres sociaux sont présents sur la communauté de communes Maine Saosnois. Ouvert à toute la population ils proposent certains services, certaines activités identiques mais sont complémentaires sur d'autres. N'hésitez pas à les contacter.

Centre social Mazagran

8 rue Mazagran
72110 Bonnétable
02.43.29.00.01
cs.bonnetable@mainsaosnois.fr



C.A.S.C.A.D.E.

(Centre d'Animation Social Communautaire
pour ADultes et Enfants)
1 place Henri COUTARD
72260 Marolles-les-Braults
02.43.97.37.88



- crèche pour les enfants de 2,5 mois à 4 ans
- accueil de loisirs pour les enfants de 3 à 12 ans
 - espace jeunes pour les plus de 12 ans
 - activités familles, parents/enfants
 - accueil de permanences
- RPE (Relais Petite Enfance) : liste des modes gardes (assistantes maternelles, mode de garde à domicile, accueil collectif), accompagnement des parents dans le rôle d'employeur, des assistantes maternelles ...
- loisirs créatifs, cours de poterie, après-midi jeux ...
- accueil de permanences : mission locale, assistante sociale, service social de la CARSAT, CLIC, PMI, sage-femme, conciliateur de justice
- médiathèque Maine Saosnois
- accueil de permanences : mission locale, assistante sociale, PMI, associations marolaises, APAJH72
- Réso'AP (pour vous accompagner dans vos déplacements)
- Guid'Asso pour le soutien des associations (création, fonctionnement)
- activités adultes (yoga, scrapbooking, sophrologie)
- LAEP (Lieu d'Accueil Enfants Parents)



VIE PRATIQUE, INFOS MAIRIE

Retrouvez toutes les infos pratiques sur notre site internet : <https://nogent-le-bernard.fr>
et suivez-nous sur Facebook : Nogent le bernard Hôtel de ville

Horaires d'ouverture de la Mairie et de l'Agence Postale

Florence et Chantal vous accueillent

	Mairie	Agence Postal
	Tél : 02.43.29.33.13	Tél : 02.43.29.33.13
Lundi	9h00-12h00 / 14h00-18h00	9h00-12h00 / 14h00-18h00
Mardi	9h00-12h00 / 15h00-17h00	9h00 -12h00
Mercredi - Vendredi	9h00-12h00	9h00 - 12h00
Jeudi	9h00-12h00 / 14h00-17h00	9h00 - 12h00

Adresse : 12, rue de la mairie 72110 Nogent le Bernard - Email : mairie.nogent.lebernard@wanadoo.fr

En cas d'urgence :

Mme Anita MERCURIN LAUNAY, Maire au 06.48.51.53.14 ou 02.43.29.45.39

Mr Lucien BOSSEAU, 1^{er} adjoint au 06.28.04.40.94

Mme RENAULT Jessica, 2^{ème} adjointe au 06.10.43.19.29

M. RAULT Martin, 3^{ème} adjoint au 06.98.03.29.69

École Nogent le Bernard

École tél : 02.43.29.15.96 - Garderie : accueildenogent@orange.fr - Cantine : 02.43.52.31.71

Liste des assistantes maternelles

FONTAINE Lydie	4, la Répucellerie	06.74.21.98.75
LACOUILONCHE Sandrine	La Fourmillière	06.43.58.53.70
PONTOIS Catherine	La Goupillère	07.88.37.69.38

Cabinet infirmier - Mme DORIZON Aude et Mme LEROUX Cindy

2 Rue de la Mairie, 72110 Nogent-le-Bernard, Tél : 02.43.21.08.01

Maison de retraite EPHAD DELANTE

Adresse : 1 rue Roland Chartrain - 72110 Nogent le Bernard | Tél : 02.43.52.12.52 - Mail : accueil@ehpad-delante.fr

Location de la salle Au P'tit Nogent

Location pour les particuliers	COMMUNE			HORS COMMUNE		
	Salle 60 pers.	Salle 120 pers.	Salle 300 pers.	Salle 60 pers.	Salle 120 pers.	Salle 300 pers.
Vin d'honneur 1/2 journée	60 €	120 €	180 €	80 €	160 €	240 €
Réunion-animation 1 jour	110 €	200 €	300 €	140 €	240 €	340 €
Réunion-animation week-end	180 €	320 €	540 €	230 €	400 €	690 €
Option vaisselle	30 €	60 €	140 €	30 €	60 €	140 €
Caution 500 €	Location de 3 chambres (maximum 15 personnes) - 50 € la chambre					

Location pour les associations	PETITE SALLE		GRANDE SALLE	
	Du lundi au vendredi midi	Week-end et jours fériés	Du lundi au vendredi midi	Week-end et jours fériés
Associations Nogentaises	50 €	100 €	100 €	200 €
Associations hors commune	70 €	140 €	130 €	260 €

Location du Château de Haut Éclair

Contactez le service tourisme de la Communauté de Communes Maine Saosnois au 02 43 52 01 34
ou par Mail à : c.nos@mainesaosnois.fr

Déchèterie Bonnétable. Tél : 02 43 27 99 53

URGENCES

Lundi		14h00 / 18h00	Pompiers	le 18 ou 112
Mardi	9h00 / 12h00		Gendarmerie	17 ou 02.43.29.30.22
Mercredi	9h00 / 12h00	14h00 / 18h00	SAMU	le 15
Jeudi	Fermé		Centre anti-poisons Angers	02.41.48.21.21
Vendredi	9h00 / 12h00	14h00 / 18h00	Centre Hospitalier Le Mans	02.43.43.43.43
Samedi	9h00 / 12h00	14h00 / 18h00	Pôle santé Sud	02.43.78.45.45